

MOTION PIERRE-MARC BURNAND "POUR DONNER TOUTES LES CHANCES D'UN AVENIR FLORISSANT ET OUVERT À LA PRAIRIE-SUD", DÉPOSÉE LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 3 MARS 2010

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

Lors de l'élaboration de la candidature de la Ville de Morges pour le Musée cantonal des Beaux-Arts, nous avons pu constater tout le potentiel et les atouts dont dispose le site de La Prairie-Sud.

Pour ce projet, plusieurs éléments ont dû être étudiés : les conditions d'acquisition de la parcelle, les paramètres nécessaires à l'implantation d'un ensemble architectural, etc. Aujourd'hui proposition est faite d'acquérir cette surface pour pouvoir, par la suite, se concentrer sur le développement d'un complexe, par exemple, économique, culturel ou sportif profitable à toute une région.

Pour mettre en œuvre cette motion et dans l'optique d'une évolution encore inconnue à ce jour, la Municipalité doit reprendre contact avec les propriétaires sur la base de cette situation nouvelle.

Dans ce contexte, il sera également nécessaire de réexaminer le plan de financement. On se doit aussi de reconnaître que les besoins financiers seront importants pour cet achat, surtout s'ils sont mis en relation avec nos investissements de ces dernières années.

Pour le développement de la Ville et pour son attrait, la Municipalité ne s'oppose pas à la prise en considération de la motion.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 16 août 2010.

Détermination présentée au Conseil communal en séance du 1^{er} septembre 2010.